



## Tellement attachée à la Douane ?!!!?

On croyait être « débarrassé » d'Hélène Crocquevieille (ou elle de nous, on ne sait plus trop...). Il faut dire que son règne ne laissera vraiment pas un souvenir impérissable. Elle-même ne semblant pas trop être attachée à la Douane (en tout cas, pas celle qu'on aime ...).

Et, **oh surprise, ne la voit-on pas au volant d'un véhicule immatriculé au nom ... de la DGDDI !!!** C'est sentimental ? Ben alors, Hélène, pas moyen de se séparer de la douane ?!! Enfin, de ses moyens automobiles semble-t-il ...

À moins qu'Hélène ne soit le réel propriétaire de cette Renault Mégane grise, qui ressemble quand même assez furieusement à un véhicule de service, et qu'elle l'ait fait immatriculer au nom de la Douane (en ayant quitté cette dernière, c'est un peu étrange...). Histoire de pouvoir bénéficier d'une forme d'impunité à quatre roues, genre je snobe les stationnements irréguliers ou les radars fixes ?

Si c'est le cas, cela ne « ferait pas riche » ...



Image réalisée avec trucage...

D'autant plus qu'il semble que **l'entretien du véhicule soit assuré par les services douaniers** (rappelons que l'intéressée n'a plus rien à voir avec la Douane ... sauf le fait d'avoir laissé cette dernière en fort piteux état !).

Dès lors, on ne peut que s'étonner et s'interroger sur cette situation<sup>1</sup>, au moment où l'on nous parle de charte des valeurs ou de rigueur budgétaire.

**Hypothèse plus grave** : si cette chère Hélène nous a quittés en emportant un « souvenir », un peu plus utile qu'un bibelot ou une plaque commémorative, à savoir un véhicule lui permettant de se simplifier le quotidien, ce serait bien évidemment et largement plus grave.

Les finances de l'État n'en seraient certes pas ébranlées, mais le geste serait choquant et pour le moins « gonflé ». Sur un coup de ce type-là, l'agent lambda partirait en discipline, le cadre (très supérieur) lui voit en cela une disposition normale liée à sa fonction et à son « rang ». Comme quoi, l'abolition des privilèges est encore à faire et la nuit du 4 août 1789 n'est pas tombée pour tout le monde...

**Hélène, « reléguée » à Ivry-sur-Seine** et voisine de la DNRED et du SNDJ, peut estimer que cette « villégiature » est fort agréable (on en doute un peu en fait ...) et que le site est fort bien desservi et accessible. **Si jamais son « carrosse » est fourni par son ex-administration, on peut comprendre son contentement !**

Toujours, dans le même ordre d'idée, on constaterait tristement que M<sup>me</sup> Crocquevieille serait partie avec un véhicule, mais **nous aurait laissé le PSD**. Nous aurions largement préféré que ce fut l'inverse...

Le cas échéant, **merci de bien vouloir restituer les clés à M. GINTZ Rodolphe**, à Montreuil (93).

Paris, le 6 juillet 2017

<sup>1</sup> Selon cette hypothèse, l'ex-DG ne devait pas manquer d'avoir l'aval du nouveau DG, à qui elle « soustrait » un moyen opérationnel...

## Précisions du directeur général

Le 6 juillet, Solidaires diffusait l'information selon laquelle l'ancienne directrice générale, Hélène Crocquevieille, disposait toujours, malgré son départ de la DGDDI depuis plusieurs mois, d'un véhicule immatriculé à la direction générale des douanes et droit indirects.

Le directeur général souhaite apporter la précision suivante :

Le véhicule est inscrit, par le service des cartes grises, au nom des ministères économiques et financiers (secrétariat général). La mise à jour de la carte grise devrait intervenir prochainement.

Paris, le 22 juillet 2017